

ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES ELEVES



Le Principal

Téléphone
02 31 62.22.38
Télécopie
02 31 62.74.12
Mél.
ce.0141315d
@ac-caen.fr

1, Bld W. Churchill
14100 LISIEUX

- **Accueil des élèves :**

Le 18 mai : rentrée des élèves de 5^{ème} à 8h20 ; rentrée des élèves de 6^{ème} à 9h15. Prise en charge par le professeur principal

Au cours de ce temps d'accueil, une information sur les gestes barrière sera dispensée par l'infirmier de l'établissement. L'équipe de direction passera dans les classes pour indiquer aux élèves les objectifs de cette reprise. L'emploi du temps normal des classes débute après cette première heure d'accueil.

L'organisation pédagogique de l'établissement n'est pas modifiée.

- **Les jours suivants :** tous les élèves entrent aux heures prévues à l'emploi du temps. Le petit nombre d'élèves prévus (15 en 6^{ème}, 25 en 5^{ème}) ne rend pas nécessaire la modification des horaires.

A l'entrée, un assistant d'éducation et un membre de la direction sont présents pour donner à chacun du gel hydroalcoolique et vérifier que chaque élève porte un masque. Un marquage au sol est réalisé par les services de la ville sur le trottoir, boulevard Winston Churchill, pour matérialiser les distances à respecter entre chaque élève qui entre au collège.

Pendant tous les temps de circulation et de récréation le port du masque est obligatoire.

Les élèves se rangent dans la cour aux endroits indiqués pour chaque classe. Un marquage au sol indiquera les distances à respecter entre chacun. Le professeur en charge de la classe vient la chercher et la fait monter par l'escalier A pour les 6^{ème}, l'escalier B pour les 5^{ème}.

6A : salle 16

6B : salle 17

6C : salle 15

5A : salle 26

5B : salle 22

5C : salle 21

Un assistant d'éducation sera présent à chaque étage pour vérifier la bonne installation dans les salles de classe.

- **Dans les classes :** pas de groupes supérieurs à 15 élèves. Les élèves assistent à tous les cours dans la même salle. Une étiquette nominative indiquera à chacun la place qu'il occupe. Le mobilier est disposé de manière à maintenir une distance minimale entre chacun. Le port du masque est obligatoire pour les élèves et les professeurs.

Tout échange de matériel entre les élèves est interdit. Les déplacements dans la classe seront limités pour éviter les croisements.

Du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes seront à disposition dans les salles de classe.

Les salles seront aérées régulièrement dans la journée et les portes resteront ouvertes afin d'éviter les manipulations de poignées.

L'accès aux toilettes pendant les heures de cours reste exceptionnel ; en cas d'urgence seulement, un élève peut être autorisé à s'y rendre en portant un masque.

- **Récréations et circulations :**
 Les horaires des récréations ne sont pas modifiés en raison du petit nombre d'élèves accueillis.
 Un sens de circulation est établi et doit être respecté : les élèves de 6^{ème} empruntent l'escalier A pour monter et pour descendre, les élèves de 5^{ème}, l'escalier B.
 A la fin de la deuxième heure de la matinée (M2) et de la deuxième heure de l'après-midi (S2), le professeur en charge de sa classe l'accompagne dans la cour en vérifiant que les élèves gardent bien leurs distances et qu'ils portent tous un masque.
 Les assistants d'éducation surveillent la cour de récréation ; ils rappellent aux élèves qu'ils doivent garder leurs distances. L'accès aux toilettes est règlementé : un élève à la fois, avec lavage des mains obligatoire.
 Les jeux de contact (ballon...) sont interdits. Les bancs sont neutralisés afin qu'ils ne soient pas utilisés.
- **La demi-pension :**
 Les élèves entrent un par un dans le réfectoire ; ils attendent sous le préau en respectant la distanciation. Un assistant d'éducation surveille l'entrée. Après s'être lavé les mains, chaque élève se sert et gagne sa place. Les plateaux avec les couverts auront été préparés au préalable et disposés sur les tables par les agents de cuisine.
 Aucun échange de nourriture, de couverts ne sera admis. A la sortie du self, chaque élève se lave à nouveau les mains.
 Le temps de récréation qui suit le repas obéit aux mêmes règles que les autres récréations.
- **Le nettoyage :**
 Les sols, tables et chaises sont nettoyés et désinfectés quotidiennement. Dans les espaces utilisés, les zones et matériels fréquemment utilisés seront désinfectés plusieurs fois par jour : rampes d'escalier, interrupteurs, poignées de portes, matériel informatique, écrans en plexiglass à la loge et à la vie scolaire...
 Les toilettes seront nettoyées le matin avant l'arrivée des élèves et après chaque récréation. Du savon et des essuie-tout seront disponibles.
- **L'Education physique et sportive :**
 Les élèves viennent en tenue et ne se changent pas à l'issue de la séance. Les activités sont adaptées à la nécessité de respecter les gestes barrière en toute circonstance : pas de sports de contact, pas de jeux de ballons collectifs. Tout matériel utilisé par plusieurs personnes doit être systématiquement désinfecté avant qu'un autre utilisateur s'en serve.
- **Les personnels :**
 - **Les professeurs :** feutres et tampon seront remis à chacun dans une enveloppe afin que chacun utilise son propre matériel. Des masques seront fournis à tous. Du gel hydroalcoolique et des lingettes seront disponibles dans chaque salle, y compris dans la salle des professeurs
 - **Les AED :** ils assurent l'accueil et la surveillance des élèves en veillant particulièrement aux distances à respecter et au port du masque pendant les récréations et les temps de circulation. L'accès au bureau doit être limité aux situations d'urgence ; un seul élève à la fois y est admis. Des masques leur seront fournis par le collègue.
 - **Les agents d'entretien :** ils disposent de masques remis par la collectivité de rattachement. Ils œuvrent conformément aux recommandations du Département en respectant les gestes barrières et

les recommandations du protocole sanitaire. Le véhicule de service sera désinfecté après chaque utilisation.

- **Le rôle des parents :**
Ils rappellent l'importance des gestes barrière. Ils vérifient la température de leur enfant avant le départ pour le collège (la température doit être inférieure à 37,8°C). Il est rappelé que l'accès à l'établissement est limité. Seuls les parents ayant pris rendez-vous pourront être reçus.
- **Le CDI :**
son accès reste possible avec des règles semblables à l'utilisation des salles de classe : l'aménagement de l'espace doit permettre la distanciation physique ainsi qu'une circulation évitant les croisements. Le matériel informatique sera désinfecté après chaque utilisation. Du gel hydroalcoolique et des lingettes seront à disposition à cet effet. Les livres utilisés seront mis de côté pendant cinq jours avant toute nouvelle utilisation.
- **Mesures prises en cas de suspicion d'un cas COVID :**
 - chez un élève : isolement immédiat avec un masque suivi d'un appel de la famille pour le retour au domicile dans le respect des gestes barrière. L'élève consulte son médecin traitant
 - chez un adulte : retour au domicile et consultation du médecin.

Le présent protocole d'accueil pourra éventuellement être modifié en fonction de l'évolution de la situation et notamment du nombre d'élèves accueillis.

